
UDUPC

19 Rue Paul Lecacheux

50310 Montebourg

contact@udupc.fr

Monsieur Guillaume PEPY
Président de la SNCF

Monsieur le Président,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-jointes les coupures de presse concernant les retards récurrents de la ligne Paris-Caen-Cherbourg, que vous avez vous-même qualifiée de ligne 'malade', en ajoutant que 'la SNCF avait une dette envers cette ligne'.

Nous vous joignons également les relevés réalisés par nos soins sur les 5 trains à forte fréquentation, pour vous permettre de constater par vous-même le cumul atteint à ce jour, soit plus de 80 heures, depuis janvier.

Vous conviendrez que ce non-respect des horaires auquel viennent s'ajouter des conditions de transport inacceptables au regard des lignes TGV, ne sont plus tolérables.

Qu'il est urgent de trouver des solutions pour répondre aux nombreux dysfonctionnements qui engendrent ces retards.

En compensation de cette situation qui perdure depuis trop longtemps, il nous paraît justifié de vous demander un geste commercial à titre de dédommagement pour le préjudice subi.

Nous sommes sûrs que vous voudrez bien adresser aux abonnés de cette ligne un courrier, valant justificatif auprès de vos guichets, pour leur accorder la gratuité de leur abonnement mensuel (tout type de format) en septembre ou octobre, à leur convenance, en fonction de leurs congés annuels.

Dans l'attente d'une réponse positive de votre part, nous poursuivons la grève de présentation du billet.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre considération distinguée.

Nicole GROF
Présidente UDUPC

